

N° 20

Décembre 2021

165, rue Garibaldi 69401 Lyon Cedex 03

Téléphone : CAE : 04 78 63 32 37 / HDF : 04 72 77 22 06

Email: solidairesfinancespubliques.drfp69@dgfip.finances.gouv.fr



Joyeux

Noël

les Gones !

Le Canut Sans Cervelle

Journal à parution irrégulière mais toujours appréciée.

Edito

En 2022, il est prévu 1506 suppressions d'emplois à la DGFIP. Dans le même temps, la DGFIP prévoit de recruter 1000 contractuels en CDD (3 ans, renouvelable une fois) dont la doctrine d'emploi ne cesse de s'élargir. Ainsi, dans le Rhône, un contractuel niveau C a été recruté pour rédiger des poursuites judiciaires à la division du contrôle fiscal.

On ne peut s'empêcher de comparer avec la SNCF ou la Poste qui ont vu comment nos politiques modernes détruisent ce qui s'appelait autrefois des missions de service public, déchirant au passage le contrat de société sur lequel notre démocratie reposait. La privatisation des missions de service public, même régaliennes n'est pas prête d'être remise en cause tant que la pression ultra-libérale sera aussi forte. Que ce soit en matière de contrôle fiscal, de gestion fiscale, de comptes publics locaux, de recouvrement (buralistes), comme pour toutes les autres missions, le démantèlement est déjà à l'œuvre, et le service humain rendu au public fond comme neige au soleil.

On sous estime la fraude fiscale, on fait croire que l'on a considérablement simplifié nos milliers de formulaires de déclaration et la législation qui s'y rapporte, on désorganise les services. Dans le même temps on favorise le fonctionnaire-bashing en créant, par exemple, des plateformes internet lisibles par toutes et tous pour y recenser les très opportunes réclamations des usagers mécontents, des délais de traitements qui se rallongent aussi vite que nos effectifs diminuent.

L'entreprise de propagande libérale est en marche.

Il est bien connu que si l'on veut se débarrasser de son chien, il suffit il suffit de l'accuser d'avoir la rage...

Permanences Mutations

Comme tous les ans, Solidaires vous propose de vous aider pour vos demandes de mutations. Les dates de dépôt des demandes ne sont pas encore connues.

CAE:	HDF:
04/01 après midi	18/01 matin
06/01 matin	Au local syndical ou au 04 72 77 22 06
18/01 matin	
Au local syndical ou au 04 78 63 32 37	Caluire:
	13/01 après midi

Pour vous aider, nous vous conseillons également la lecture de l'UNITE Spécial mutations (Supplément au n° 1147, publié le 09/11/2021).

Réunion de l'Action sociale

Un CDAS s'est tenu le 7 décembre. Il y a été évoqué l'affectation d'une somme de 12 000 € restante au budget 2021 (du fait de la crise sanitaire qui a perturbé les activités habituellement prévues). Plusieurs pistes ont été évoquées : Abonnement presse enfant, pack de cours en ligne, dîner croisière,...

Les discussions sont en cours.

NOUVEAU : retrouvez-nous sur Twitter:

@SFPRhone69



Information sur la nouvelle cité administrative de la Part Dieu.

Deux réunions ont eu lieu: le 22 novembre pour l'ensemble des services et le 7 décembre pour l'aménagement des locaux syndicaux.

Une première réunion avait eu lieu en 2018, qui avait fixé les besoins. Etrangement on retrouve très peu des éléments évoqués à l'époque dans le projet actuel. Sur les 800 postes de travail demandés à l'époque, grâce à l'évolution ou l'érosion naturelle... ou plus certainement aux suppressions d'emplois, le besoin est bizarrement passé à 722 postes de travail.

La Direction Immobilière de L'Etat a donc établi un projet de 19 000 m², ce qui réduit de plus de moitié la surface actuellement occupée par le bâtiment I. Le nouvel immeuble doit être livré le 13 octobre 2023, mais on ne connaît pas encore l'heure.

Les Directions de INSEE et de la DGFIP se sont réparties les surfaces entre le 2^e et le 6^e étage. Le RDC, l'entresol et le 1^{er} étage regroupent les locaux techniques, l'espace de restauration et les salles de formation. La réception ne sera possible qu'au RDC à cause des contraintes de sécurité.

Nous ne pouvons que déplorer une fois de plus, le manque de concertation, car les chefs de service n'ont pas tous associé les agents à ces décisions.

Nous arrivons maintenant à la phase de micro zoning qui a pour but de déterminer comment les agents vont travailler dans l'espace alloué. Des ateliers se sont tenus en novembre mais force est de constater que la transparence a été assez opaque dans beaucoup de services.

Les services de la DRFIP occuperont les étages 2, 3, 4 et la moitié du 5^e étage. Pour circuler il faudra un badge

d'accès par étage : si vous travaillez au 5^e étage, vous n'aurez pas forcément accès au 2^e étage.

Nous avons aussi appris que la décision définitive d'implanter les 2 SIP restants de Lyon se fera sur la CAE, et les 2 SIE restants devront partir sur HDF.... Le DRFIP a tranché.

Il y aura 13 salles de formation et 44 bureaux individuels pour les chefs de service ; 3 000 prises réseaux, qui permettront de travailler partout dans le bâtiment. Selon les services, certains auront un bureau attitré et d'autres un bureau partagé. Il sera aussi possible de travailler sur un canapé ou dans les espaces de convivialité. Il faut savoir réinventer les positions de travail ... Le Kama soutravail!

Pas de vestiaire, mais un casier individuel pour entreposer vos objets personnels ou matériels de travail.

Les espaces mutualisés vont correspondre à 34 % de la surface, ce qui va nécessiter une grosse gestion. La DRFIP espère qu'elle n'aura pas à gérer la réservation des salles de réunion, les places de parking (100, au lieu des 400 actuelles), etc...

L'amphithéâtre et les locaux médicaux disparaissent et seront peut-être inclus dans le prochain bâtiment.

Excellente nouvelle, la direction va disposer d'une enveloppe d'un million d'euros pour le mobilier neuf ; nul doute que nous serons associés au choix de ce dernier.

La surface des locaux syndicaux va être divisée par 4 ou 5. Cela n'augure rien de bon pour les espaces de travail de tous et montre le peu de considération que la Direction porte aux représentants du personnels et donc à vous.



Refus de télétravail

Le saviez vous?

Le refus de télétravail (même partiel) ou de temps partiel est susceptible de recours en CAPL.

Cependant, la CAPL ne peut être saisie que si l'agent a fait une demande officielle, c'est-à-dire sur Sirhius et que sa demande a été refusée par écrit par le chef de service, qui doit motiver son refus. Dans ce cas, s'il le désire, l'agent peut demander dans un premier temps un recours hiérarchique auprès de la Direction et en cas de refus, il peut saisir la CAP Locale qui statuera sur sa demande.

Trop souvent, nous entendons des collègues se plaindre d'avoir essuyé un refus oral qui n'a aucune valeur et n'ouvre droit à aucun recours.

Il en va exactement de même pour une demande de temps partiel.

Nous ne pouvons donc que vous encourager à formuler

vos demandes sur Sirhius, même si vous avez eu un refus oral de votre chef de service.

De la même façon, pour le refus de congés, si vous avez fait une demande écrite sur votre espace RH, le chef de service doit motiver sa décision par écrit en cas de refus. Le motif évoqué par le chef de service est souvent succinct. Il vous faut alors faire un mail au chef de service afin de demander une explication écrite avec une copie au syndicat de votre choix. Dans ce cas, il n'y a pas de possibilité de recours en CAP, mais l'expérience montre que lorsque le chef de service doit motiver sa décision par écrit, les refus sont beaucoup moins nombreux.

ACCUEIL : LE GRAND BAZAR.

Qu'il est loin le temps où l'Administration se gargarisait de « l'Interlocuteur Fiscal Unique » ! Aujourd'hui l'accueil est devenu le grand bazar !

Entre les courriels, les E-contacts, les fiches de contact, le courrier classique, le téléphone dans les services ou dans les centres de contact, l'accueil physique avec ou sans rendez-vous, le contribuable n'a que l'embarras du choix pour nous joindre et visiblement il ne s'en prive pas: les demandes en double, en triple voire plus sont légion.

Du côté de l'Administration ce n'est guère mieux avec la multiplication des points de contact. Les services d'accueils spécialisés, les services gestionnaires (SIP, SIE, Trésoreries), les centres de contacts divers et variés sont autant de points d'arrivée de ces demandes. Vive la proximité et la simplicité !

Ajoutons que lorsque le contribuable nous contacte par écrit, il est fréquent que l'objet de la demande ne soit pas clair et complique le traitement par les collègues. Ces mêmes collègues qui n'en peuvent plus de passer leur temps à se taper des pages et

des pages de E-contact pour trouver...ou pas, celui qu'ils cherchent. Même les relances IR sont désormais faites par ce canal et les déclarations renvoyées par ce même E-contact n'apparaissent dans aucune application du portail métier. Et que dire des collègues qui gèrent ou contrôlent les professionnels qui ne peuvent voir les demandes et refus ou paiement des Fonds de Solidarité que dans le fouillis des E-contact des dirigeants de l'entreprise.

Ce patchwork crée une véritable usine à gaz dans laquelle même un Shaddock averti n'y retrouverait pas ses petits.

Que de temps perdu ! Que d'exaspération du public comme des agents ! Heureusement que les effectifs des services sont pléthoriques 😊 sinon on ne s'en sortirait pas.

Cette politique ressemble à une fuite en avant dont nul ne voit le bout et la cohérence et qui génère fatigue inutile et découragement. Cela n'empêche pas l'Administration de poursuivre son entreprise de démolition massive en restructurant en permanence et en supprimant toujours plus d'emplois

La prime exceptionnelle arrive en décembre :



Accueil à la CAE

La fiche de contact est toujours à la mode rue Garibaldi. Comme l'accueil sans rendez-vous est fermé à la CAE, les usagers qui se présentent pour être reçus doivent remplir sur le trottoir une fiche de contact avec leurs coordonnées qui donnera lieu à un contre appel téléphonique.

Le service a même dû interdire l'accès sans rendez-vous aux personnes à mobilité réduite. Afin de traiter le stock colossal de ces fameuses fiches de contact avant la réouverture de l'accueil banalisé prévue le 3 janvier 2022.

Face à une telle masse de travail, le ras-le-bol est général.

Les agents de l'accueil sont particulièrement reconnaissants envers l'équipe de sécurité qui apporte constamment de l'aide aux usagers et doit faire face aux incivilités, voire plus, alors que ce n'est pas leur travail.

Suppression d'emplois, la journée 2022 est arrivée !

En 2022, la DRFIP69 va payer un encore plus lourd tribut que l'an dernier. Nous perdons 102 emplois nets dont 66 au titre des transferts et redéploiements, contre 76 emplois l'an dernier dont 30 au même titre. Pour information, les transferts de l'an dernier essentiellement au profit du Centre de Contact Professionnel de Lons le Saunier sont un échec cuisant, puisque peu de fonctionnaires ont rejoint cette structure, et malgré le recrutement en urgence d'un grand nombre de contractuels, près d'un tiers des effectifs prévus restent non pourvus. Du coup, au lieu de traiter les courriels et appels téléphoniques sur le fonds, les personnels font essentiellement de la prise de RDV. Il aura probablement échappé à nos directeurs que la fiscalité professionnelle, même avec un guide argumentaire très fourni, ne peut s'appréhender dans toute sa diversité et sa complexité sans reposer sur deux jambes

très solides que sont d'une part la formation, et d'autre part l'expérience terrain acquise et transmise par nos aînés, notamment pour traduire les questions mal posées ou percevoir les enjeux et implications cachées d'un questionnement pas toujours anodin.

La notion de proximité se traduira en septembre par la création à Valence d'une antenne des SIE des villes de Lyon et Marseille dotée de 50 personnes. Il y aura ainsi moins de contacts humains, les canaux numériques étant de plus en plus obligatoires. En attendant, la pilule sera amère pour les services qui verront les contribuables jongler entre les multiples canaux proposés. La DRFIP69, toujours bonne élève en la matière, occupe la 4ème place en terme de suppression d'emplois à la DGFIP. On dit merci qui ?!...

AFIP	IP	IDIV HC	IDIV CN	A	B	C
+1	+1	-4	-2	-9	-43	-46

Toute personne qui trouverait bizarre le fait que l'on ajoute des capitaines pour moins de galériens ...a mauvais esprit ! Epicétou

Ambassadeurs.

Le 23 novembre, nos collègues de la DRFIP qui donnent des cours de fiscalité dans l'enseignement supérieur ont été réunis par la direction qui les surnomme « les ambassadeurs de la DRFIP ». La baisse du nombre de candidats au concours de la DGFIP inquiète notre hiérarchie. En effet, en quelques années, ils sont 4 fois moins nombreux. La direction voulait donc sonder les ambassadeurs pour leur demander leur avis sur les raisons de cette désaffection et leur proposer de faire la promotion de la DGFIP auprès de leurs élèves.

La lecture du compte rendu de cette réunion que la DRFIP fait sur Ulysse Rhône laisse entendre que la raison principale, c'est le déficit d'image de la DGFIP chez les étudiants.

Cette posture nous a fait sourire et nous ne résistons pas au plaisir de contribuer à la réflexion.

A notre avis, les étudiants ne devraient pas être attirés par la faiblesse des rémunérations dans la fonction pu-

blique, par la perte de 20% du pouvoir d'achat en à peine plus de 10 ans, par l'absence de perspective de revalorisation du point d'indice dans les prochains temps. Nous pensons qu'ils pourraient également être rendus méfiants par la suppression constante des effectifs qui diminue les possibilités de pouvoir muter dans la région désirée ainsi que par l'absence de visibilité sur l'avenir à cause des restructurations permanentes depuis 25 ans.

La DGFIP n'est peut-être pas aussi connue chez les étudiants que l'Administration le souhaiterait. Mais qu'elle prenne garde de ne pas trop en faire ; parce qu'une fois bien informés, il se pourrait bien que les candidats deviennent encore plus rares.

Quant à l'envoi des ambassadeurs dans les universités pour vanter notre vénérable institution, l'histoire ne dit pas s'ils ont été dotés de boîtes de Ferrero Rocher.

**Solidaires Finances Publiques Rhône vous souhaite
de joyeuses fêtes et ses meilleurs vœux pour 2022**